



dossier de presse

contact presse : Luc Delva (luc.delva@wattisere.fr)

Un **groupe de citoyens** qui
s'engagent pour la production d'énergies
renouvelables sur leur territoire.

Assemblée général annuelle
11 avril 2022



l'Assemblée Générale de la SAS Centrales Villageoises Wattisère, aura lieu « en présentiel » le lundi 11 avril 2022, dans la salle des fêtes de Chasselay, sous **nos** panneaux solaires tout neufs !

Accueil à partir de 19h00, début de l'Assemblée Générale à 19h30.

Les associés ont reçu leur matériel de vote. Les sympathisants ou toute personne intéressée par exemple par les questions de sobriété énergétique, de production d'énergie verte locale et citoyenne sont les bienvenus également.

Wattisère : l'énergie citoyenne et renouvelable entre Vercors et Chambarans !

Wattisère a pour but de développer les énergies renouvelables et les économies d'énergie sur un territoire composé de 20 communes, dont 19 sur la communauté de communes SMVIC et une sur le Pays Voironnais.

36 citoyens se sont associés début 2020 pour créer cette société locale en devenant actionnaires. Elle fonctionne avec une gouvernance coopérative et un conseil de gestion. Elle est constituée sur le modèle des Centrales Villageoises (voir <http://www.centralesvillageoises.fr/>) et son statut juridique est celui de Société par Actions Simplifiée (SAS)

Depuis, le nombre de ses associés-actionnaires n'a cessé d'augmenter et s'élève début 2022 à 76 associés dont 4 collectivités et une entreprise, pour un capital social de 53350€.

Wattisère investit dans des installations de production d'énergies renouvelables, comme des panneaux photovoltaïques sur des toitures.

Par ailleurs, elle ne se contente pas de produire de l'énergie, mais encourage vivement les économies d'énergie.

Les premiers projets menés par Wattisère : 4 toitures ont été équipées de panneaux photovoltaïques. Ils produisent leurs premiers Watts depuis le 24 mars 2022.

Ces projets ont été mis en oeuvre grâce à l'obtention d'une subvention de la région Auvergne Rhône Alpes et suite à la souscription publique qui a complété le capital de la société, et à l'appel à un emprunt bancaire.

Le projet de Wattisère :

Promouvoir les énergies renouvelables et en être acteur et producteur.

Dans un premier temps, **l'électricité photovoltaïque** : investir pour équiper des toits de panneaux solaires, sur le territoire de la société, revendre l'électricité produite pour amortir l'investissement

puis lancer de nouveaux projets, sans oublier l'objectif de promotion de la sobriété énergétique qui reste un sujet fondamental pour l'avenir.



Présentation de la SAS :

La société par actions simplifiée Wattisère s'est dotée de statuts mettant en valeur ses ambitions citoyennes et sa logique participative avec le principe **une personne = une voix**, quelque soit le nombre d'actions détenues. Elle est composée d'associés particuliers, entreprises et collectivités locales.

La société est dotée d'un Conseil de Gestion composé de 12 personnes bénévoles et motivées. Chacun(e) apportant son temps et ses compétences. Ce Conseil de Gestion

s'est réparti en plusieurs groupes de travail : juridique, administratif, financier, technique, communication, efficacité énergétique.

Le territoire de Wattisère

Le territoire de Wattisère correspond à un secteur qui n'était pas encore "couvert" par une centrale villageoise.

En effet, de nombreuses sociétés citoyennes de même esprit et portant sur des projets identiques existent en France et notamment dans notre région. Elles maillent une grande partie du territoire.

Plus d'infos sur :

<http://www.centralesvillageoises.fr/>



Présentation de la première tranche de travaux

Dans un premier temps, une dizaine de toitures choisies en fonction de critères techniques et de rentabilité a été validée fin 2020. Au fur et à mesure de l'avancement des études et également de l'incertitude première quant à l'obtention de la subvention, ce ne sont que 4 premiers toits qui ont été retenus pour la première phase de travaux.

Les toitures recherchées par Wattisère sont celles de bâtiments publics communaux, de bâtiments industriels ou agricoles, situées sur les 20 communes du territoire de Wattisère.

Cette répartition est essentielle à la pédagogie et à la représentativité des actions menées par Wattisère.

Le nombre de toitures étudiées était initialement de 20, il a été réduit en fonction des études préalables portant sur l'orientation, la pente, la surface, la résistance du toit, la proximité au réseau et sa capacité à "encaisser" l'arrivée d'une production locale, et tout plein d'autres critères permettant d'évaluer la rentabilité de l'installation envisagée.

En effet, Wattisère se doit de présenter un modèle viable économiquement : le bénévolat des membres du Conseil de Gestion ne signifie pas amateurisme et ils veillent au respect de la qualité du projet.

Les toitures sont également choisies en fonction de critères pédagogiques et de représentativité. Les toits public, quand les collectivités sont candidates à l'aventure, sont privilégiés : à la fin de la convention, Wattisère propose en effet au propriétaire du toit de récupérer à son compte l'installation, encore viable et productive.

Ainsi, cette énergie reste profitable au public, permettant soit une



autoconsommation pour la collectivité, soit la passation d'un nouveau contrat de revente de l'électricité.

Le modèle économique de Wattisère, basé sur une location du toit pendant 20 ans, correspondant à la durée de la convention de revente de l'électricité à EDF, donne par ailleurs une garantie de viabilité et permet de présenter un projet solide aux bailleurs de fonds.

Les chiffres de la 1ère tranche :

4 toitures équipées, à Chasselay, Varacieux, Cras et St Quentin sur Isère.

Une puissance installée de 130 kWc et une production d'électricité estimée à 150 Mwh/an correspondant à la consommation de 38 foyers de 4 personnes (hors chauffage).

170 000 € d'investissements HT financés par 126 000 € d'emprunt,
40 840 € de subvention et le reste par les fonds propres de
Wattisère.

Ceci nous laisse 40 k€ de trésorerie pour les projets futurs.

Ces 4 toits devraient nous permettre, outre le remboursement de l'emprunt, de couvrir les frais fixes de la société (2500 € par an), voire de dégager un léger bénéfice

Les autres pistes de travail de Wattisère...

Toutes les formes d'énergie locales et renouvelables sont du ressort de Wattisère.

Ainsi, Wattisère a soutenu le projet de construction d'une chaufferie bois à Notre Dame de l'Osier par une prise de participation à la société Forestener, support du projet en lien avec la commune. La chaufferie a été inaugurée le 13 novembre 2021.

Des actions de sensibilisation aux économies d'énergie sont en préparation.

Les membres de Wattisère s'intéressent également à des solutions hydrauliques existantes ou en projet dans le secteur et ont effectué plusieurs visites sur le terrain pour étudier des installations existantes ou en cours.

Besoin de renseignements complémentaires?

contact@wattisere.fr

FB : wattisere

site : <http://www.wattisere.centralesvillageoises.fr/>

